



MOT DU MAIRE

Béatrice Bulou, Maire de Mundolsheim

Mieux vaut prévenir que guérir : c'est dans cet esprit que la commune a élaboré son Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), conformément aux directives nationales.

Ce document recense les principaux risques susceptibles d'affecter notre territoire, tels que les coulées boueuses, les accidents technologiques liés au transport de matières dangereuses, ou encore les risques sismiques et nucléaires, bien que rares. Il fournit également des consignes de sécurité à adopter en cas d'alerte.

Se préparer, c'est limiter les dangers. L'information et la prévention sont essentielles pour réagir de manière appropriée et éviter des situations critiques. En complément, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) permet de coordonner les secours en cas de crise.

Afin d'adopter les bons réflexes en cas d'urgence, je vous invite à prendre connaissance de ce document et à le conserver à portée de main.



NUMÉROS D'URGENCE

112 NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN

18 SAPEURS-POMPIERS

15 URGENCES MÉDICALES - SAMU

17 POLICE

03 88 19 07 67

GENDARMERIE
DE MUNDOLSHEIM

03 88 20 01 70

MAIRIE
DE MUNDOLSHEIM



SIGNAL NATIONAL D'ALERTE

DÉBUT D'ALERTE

1 minute 41 secondes



SON MODULÉ

5s

1 minute 41 secondes



SON MODULÉ

5s

1 minute 41 secondes



SON MODULÉ

FIN D'ALERTE

30 secondes



SON CONTINU



CONSIGNES GÉNÉRALES



Abritez-vous.
Fermez portes, fenêtres,
ventilation et climatisation.



Abritez vous, fermez portes
fenêtres, ventilation.



Prenez les escaliers.



Écoutez la radio > ici Alsace
(101.4 MHz).
Vous serez tenus au courant de
l'évolution de la situation.



Ne téléphonez pas sauf en cas
d'absolue nécessité. Les lignes
doivent rester disponibles pour
les secours.



Ne cherchez pas vos enfants à
l'école : l'école s'occupe d'eux.



Éteignez toute source d'ignition
(flammes, cigarettes, appareils
électriques, moteurs
thermiques, etc.).

Téléchargez
l'application de
Mundolsheim pour
recevoir des
informations en
temps réel !





VIGILANCE MÉTÉO

Infos sur meteofrance.com

Les phénomènes météorologiques concernent l'ensemble du département. Leur importance varie en fonction de la nature et de l'intensité de l'évènement et du lieu où il se produit. Ils peuvent avoir des conséquences graves.

La vigilance météo est mise en place par Météo France, elle a pour objectif de décrire, le cas échéant, les dangers des conditions météorologiques des prochaines vingt-quatre heures.

La carte de vigilance est élaborée deux fois par jour (à 6h et à 16h) à des horaires choisis pour une diffusion optimale par les services de sécurité et les médias. Pour consulter en ligne : meteofrance.com.

Les couleurs sont définies à partir de critères quantitatifs correspondant à des phénomènes météorologiques attendus. L'information météorologique est accompagnée de conseils de comportement adaptés :

	Pas de vigilance particulière		Vigilance accrue nécessaire , car phénomènes dangereux sont prévus
	Phénomènes habituels dans la région , mais occasionnellement dangereux ;		Vigilance absolue obligatoire , car phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle prévus

Des conseils de comportements sont définis par la Sécurité civile qui peut prendre en compte en outre les conditions purement météorologiques, et des éléments conjoncturels comme les départs en vacances. Exemples :

	Vent violent		Grand froid ou alerte canicule
	Neige-verglas		Avalanches
	Orages		Pluie-inondation

Chaque citoyen doit prendre conscience de sa propre vulnérabilité face aux risques et doit pouvoir l'évaluer pour la minimiser. Pour cela, il est primordial de se tenir informé sur la nature des événements prévus par Météo-France et de connaître les consignes de comportement à adopter en fonction de ces événements. Des messages radiodiffusés et télévisés concernant les prévisions météorologiques sont diffusés quotidiennement, et des informations sont disponibles sur le site de Météo-France.



COULÉES D'EAUX BOUEUSES

Infos sur meteofrance.com

Des coulées d'eaux boueuses peuvent se produire lors de phénomènes orageux intenses. La nature des sols, l'aménagement agricole qui est en place ainsi que la vulnérabilité des zones habitées sont des facteurs déterminants. Parmi les événements marquants on peut citer les orages des 29 et 30 mai 2008. La commune de Mundolsheim fait l'objet de 6 arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre des inondations et coulées de boue.

AVANT

- Faites réaliser un **diagnostic** de vulnérabilité de votre bâtiment
- Préparez votre **kit d'urgence 72h** avec les objets et articles essentiels
- Prévoyez les **dispositifs de protection** à installer : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- Aménagez un **zone refuge** à l'étage avec une ouverture permettant l'évacuation ou identifiez un lieu à proximité pour vous réfugier

À L'ANNONCE

- Éloignez-vous** des cours d'eau, des berges et des ponts
- Coupez** le gaz et l'électricité
- Reportez vos déplacements**, que ce soit à pied ou en voiture
- N'allez pas chercher vos enfants** à l'école : l'école s'occupe d'eux
- Installez les dispositifs de protection**, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- Réfugiez-vous** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- Montez à pieds** dans les étages
- Ne descendez pas** dans les sous-sols ou les parkings souterrains



PENDANT

- NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE**, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture
- Libérez les lignes** téléphoniques pour les secours
- Restez à l'abri**, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités
- Restez** à l'écoute des consignes de sécurité et **informez-vous** via internet ou à la radio



RISQUE SISMIQUE

L'ensemble de la commune est situé en zone sismique 1B (sismicité modérée – décret du 15 mai 1991). Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

AVANT

- Faites réaliser un **diagnostic** de vulnérabilité de votre bâtiment
- **Coupez** l'électricité et le gaz
- **Repérez** les endroits où vous protéger : loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **Fixez** les appareils et meubles lourds pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- Préparez votre **kit d'urgence 72h** avec les objets et articles essentiels
- Préparer un **point de regroupement**



PENDANT

- À l'intérieur :
 - **abritez-vous** près d'un mur, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
 - **éloignez-vous des fenêtres** pour éviter les bris de verre
 - si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **éloignez-vous du bâtiment**
- À l'extérieur : **ne pas rester sous des fils électriques** ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- En voiture :
 - **arrêtez-vous** à distance des bâtiments
 - **ne pas descendre** avant la fin des secousses

APRÈS

- Méfiez-vous des **répliques**
- **Sortez/éloignez-vous des bâtiments** et de ce qui pourrait s'effondrer
- **Ne pas prendre les ascenseurs** pour quitter un bâtiment
- **Ne pas allumer de flamme**
- **Évitez de téléphoner** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours
- **N'allez pas chercher vos enfants** à l'école : l'école s'occupe d'eux
- Restez à l'écoute des **consignes de sécurité**



RISQUE DE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

L'état initial de l'air peut être modifié par des polluants d'origine naturelle ou d'origine anthropique (liés à l'activité humaine).

Le vent, la pluie, les rayonnements du soleil et les températures ont des impacts sur les polluants. Ceux-ci peuvent être physiques (déplacement dans les sols, dans l'air) ou chimiques (transformation des composants polluants provoquée par la température et les rayonnements du soleil). Le suivi de la pollution de l'air s'appuie sur l'analyse et la mesure de la concentration de différents polluants :

- Les polluants primaires, qui sont émis directement : monoxyde d'azote, dioxyde de soufre, monoxyde de carbone, poussières, métaux lourds, composés organiques volatils, hydrocarbures aromatiques polycycliques ;
- Les polluants secondaires, issus de transformation physicochimiques de gaze sous l'effet de conditions météorologiques particulières : ozones, dioxyde d'azote, particules, etc.

L'ATMO Grand Est s'occupe de surveiller en continu les polluants de l'air.



Principales consignes de sécurité en cas de pollution atmosphérique :

- **Réduisez et reportez les activités physiques** et sportives intenses, en plein air ou en intérieur ;
- En cas de gêne inhabituelle : toux, mal de gorge, nez bouché, essoufflement, sifflements, **allez chez votre médecin**.

Les recommandations sanitaires sont diffusées dans les médias.



TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES (TMD)

Le territoire de la commune de Mundolsheim est concerné par des canalisations de distribution de gaz exploitées par la société Réseau GDS (Gaz Distribution Service). Il est également traversé par :

- Le pipeline de la société du Pipeline Sud Européen (SPSE),
- Le pipeline ODC3 (Oléoducs de Défense Commune) exploité par la société Trapil.
- Les plans des canalisations de transport de gaz d'hydrocarbures établis et mis à jour par les exploitants sont consultables en mairie.

Par ailleurs le territoire de la commune est aussi intéressé par le transport de matières dangereuses par voie ferrée et par voie routière, sur l'ensemble des axes routiers (ex livraison de fuel ou de propane).

Les principales consignes de sécurité :

- **Abritez-vous**, fermez portes, fenêtres, ventilations
- **Fermez** toutes les ouvertures vers l'extérieur
- **Écoutez** la radio
- **N'allez pas chercher vos enfants** à l'école
- **Libérez les lignes** pour les secours



RISQUE SANITAIRE



Si vous présentez les symptômes (fièvre, toux, rhume...) de la grippe : appelez votre médecin traitant ou le 15, ne vous rendez pas à l'hôpital directement. Un signalement rapide vous permettra d'être pris en charge et soigné rapidement.

- **Isolez-vous** pour éviter de contaminer les personnes proches ;
- **Réduisez** au maximum le **contact** avec vos proches ;
- **Portez un masque anti-projections** en présence d'autres personnes ;
- **Aérez** régulièrement votre domicile ;
- **Utilisez un mouchoir en papier** à usage unique pour se moucher ou cracher et le jeter dans une poubelle, si possible avec couvercle ;
- **Se laver les mains plusieurs fois par jour** avec du savon ou utiliser une solution hydroalcoolique ;
- **Couvrez-vous la bouche et le nez** quand vous toussiez ou éternuez



LIENS UTILES

mundolsheim.fr/risques

- prim.net
- bas-rhin.pref.gouv.fr/pprnt/
- france.meteofrance.com/vigilance/Accueil Dossier départemental des risques majeurs : (DDRM)
- bas-rhin.gouv.fr/Politiques-publiques/Securites-et-prevention/Protection-civile/L-information-preventive
- gouvernement.fr/risques/pandemie-grippale

